



Événements des 8, 9, 10, 11 juillet 1895 Affaire des écoles de Manitoba

Lionel Groulx, ptre

Volume 2, Number 2, septembre 1948

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/801458ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/801458ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Groulx, L. (1948). Événements des 8, 9, 10, 11 juillet 1895 : affaire des écoles de Manitoba. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2(2), 275–279.
<https://doi.org/10.7202/801458ar>

III

Le document que nous publions plus bas, se rapporte à l'histoire des Écoles du Manitoba. C'est un épisode de 1895. Le parlement siège à Ottawa. Va-t-on voter une législation réparatrice avant la prorogation des Chambres? Ou va-t-on continuer les négociations avec le gouvernement du Manitoba? La majorité des députés conservateurs canadiens-français insiste pour le vote immédiat d'une loi réparatrice. La majorité du cabinet penche pour un ajournement des Chambres. Le 8 juillet, les ministres canadiens-français, MM. A.-P. Caron, Aldéric Ouimet, Auguste-Réal Angers, donnent leur démission. Deux jours plus tard, MM. Caron et Ouimet reprennent leur portefeuille. M. Angers seul refuse de rentrer au bercail.

Voici comment, dans *l'Histoire de la Province de Québec*, vol. 7, p. 223, Rumilly raconte l'incident:

Pendant deux ou trois jours, l'unanimité fut réalisée parmi les Canadiens français. Autour de Caron, Ouimet et Angers se multipliaient les allées et venues. Aux anciens, l'atmosphère du Russell rappelait les jours de fièvre et de conspiration de la « Maison bleue ». Caron, sans s'énerver, ôtait et remettait son monocle; le colonel Ouimet prenait sa mine des jours de bataille; Angers cachait une haute conscience sous un air désagréable. Les députés conservateurs, y compris Larivière, du Manitoba, approuvaient chaudement les trois ministres. Joncas rédigea, d'accord avec Hector Langevin et Thomas Chapais, le projet d'une motion de défiance. Royal vint à Ottawa et s'enferma plusieurs heures avec Ouimet. Cependant Mackenzie Bowell invoquait les engagements pris — engagements méritoires, puisqu'ils froissaient ses amitiés et même ses convictions, et sûrs, puisqu'on savait le vieil orangiste homme de parole. Caron, puis Ouimet, cédèrent à ces instances et à ces promesses, et reprirent leur démission. Angers, solidement encadré au Sénat par l'équipe Masson-Ross de Boucherville-Landry-Bellerose, persista seul. Le geste que Chapleau n'avait pas accompli en 1885, Angers l'accomplissait en 1895.

Voici maintenant une petite chronique de ces événements, tels que racontés alors dans le *Courrier du Canada*, par Thomas Chapais:

Ottawa, 11 juillet (1895)

L'honorable sénateur Masson et M. Girouard ont été appelés en consultation auprès du premier ministre et des deux ministres français. M. Costigan est entré aussi à deux ou trois reprises dans le bureau de M. Bowell.

A une heure les ministres sont sortis du cabinet, M. Bowell disant qu'il n'y avait rien de fait. Une nouvelle réunion aura lieu à deux heures et demie. On dit que M. Angers refuse de faire aucune des concessions que les deux autres ministres sont, paraît-il, prêts à faire pour rétablir l'accord dans le cabinet, et qu'il prépare en ce moment le discours qu'il prononcera contre le gouvernement, s'il n'y a pas d'autres incidents.

1.45h. p.m. — On commence à dire que sir A.-P. Caron et M. Ouimet vont se rallier au cabinet, M. Angers seul persisterait dans sa démission. Cela sauverait le gouvernement. Mais la crise ne serait peut-être pas finie malgré tout.

2.30h. p.m. — Il est certain que sir A.-P. Caron et M. Ouimet rentrent dans le cabinet. L'excitation est immense parmi les députés conservateurs bas-canadiens. M. Angers persiste dans sa décision. M. Dupont va présenter, à trois heures, un vote de non-confiance, appuyé par M. Belley.

A propos de ces événements politiques, nous avons publié, il y a vingt-cinq ans, dans l'*Action française*, vol. VIII, p. 368-79; vol. IX, p. 33-41; vol. X, p. 168-77, une correspondance de M. Flavien Dupont, alors député de Bagot, qu'on fera bien de relire.

Que se passa-t-il entre le 8 et le 11 juillet 1895? Nous possédons une version manuscrite de ces événements qui est, comme on le verra par le texte lui-même, de M. Joseph Girouard, alors député des Deux-Montagnes à Ottawa. M. Girouard, né en 1854, était le fils du patriote J.-J. Girouard. Le texte du document l'indique encore clairement: le député des Deux-Montagnes fut mêlé de très près à l'intrigue politique de juillet 1895. Que s'y passa-t-il? Nous croyons qu'on lira avec intérêt la version d'un témoin de première main. Le Ms de Girouard, non signé, comprend quinze pages sur papier interligné de 7¼ pouces par 4½ et a pour titre: *Événements des 8. 9. 10. 11. juillet 1895.*

L.G.

Événements des 8. 9. 10. 11 Juillet 1895

AFFAIRE DES ÉCOLES DE MANITOBA

Le lundi, 8 Juillet 1895 nous arrivions à Ottawa après avoir passé le Dimanche dans notre famille.

Depuis plusieurs jours, différentes rumeurs circulaient au sujet de l'affaire des écoles. La semaine précédente, la rumeur courait que les ministres d'Ontario avaient donné à Taylor, le whip du gouvernement, la mission de sonder l'opinion du parti conservateur anglais sur l'opportunité de présenter la loi remédiatrice pendant cette session.

Cette démarche du gouvernement nous avait intrigués d'autant plus que nous avions appris que Taylor avait présenté la question aux députés d'une tout autre manière; et le résultat de sa mission avait eu pour effet que les députés anglais s'étaient prononcés en masse contre la mesure.

Il est certain qu'avant cette démarche, les députés anglais semblaient résignés, en majorité, à passer la loi pendant cette session.

Il est vrai que la lettre de Monseigneur Gravel lancée dans un temps où les esprits étaient déjà montés avait tourné contre nous plusieurs Ontariens mais nous espérions encore avoir la majorité des votes dans le cas où la loi eût été présentée pendant cette session.

A tout événement, les esprits étaient très excités et le sujet des conversations n'allait pas au delà de cette fameuse question. Je ne puis oublier que dans la première semaine de juillet, me trouvant dans la salle No 16 avec Arkin du Star, Bain de Soulanges et un autre député dont je ne me rappelle pas le nom, nous passions le temps à reviser la liste des députés et à chéquer d'une croix ceux dont nous étions certains et ceux que nous savions devoir être contre nous, de même que ceux que nous comptions comme douteux avaient vis-a-vis leur nom un signe à part. Sur ces entrefaites, Davis du Nord Ouest vient à nous et nous demande la signification de ces signes. Comme nous hésitions à lui répondre il me dit « I know what your are doing, do not put me against you, all the North West Members will be with you on your school question and all the British Columbia five Members will also be with you if the (sic) can get from Tupper the resignation of the present warden of the Penitentiary ».

Les choses en étaient ainsi quand à 3 h. de l'après midi, notre Leader Foster fit devant la chambre la Déclaration que tout le monde connaît.

Il n'y a que ceux qui étaient là qui ont pu juger du trouble & de l'excitation causée par cette déclaration. Aussitôt que Foster se fut assis, Larivière de Provancher se leva et protesta au nom des commettants du retard apporté par le Gouvernement. Aussitôt les corridors se remplirent de députés et la rumeur vint que nos ministres avaient résigné. Nous envoyames le Dr Grandbois vers eux et il revint nous dire que nous devons attendre les événements. Chacun des jours suivants Laurier s'informa quand le Gouvernement pourrait donner des explications ministérielles et il fut convenu que Jeudi le 11 le Gouvernement expliquerait sa position.

Je dois dire ici que pendant ces trois Jours je fus bien mal à l'aise, dormis peu et mangeai peu. L'avenir non seulement des écoles séparées dans Manitoba semblait

menacé mais encore je croyais l'avenir de toute notre race en péril, car j'ai toujours été d'opinion que cette question des écoles du Manitoba était la *clef* de nos libertés et que si nous laissions nos adversaires empiéter sur nous au Manitoba ils continueraient à diminuer nos droits dans les autres provinces en commençant par Ontario.

Pendant ces trois jours de crise je rencontrai deux fois le Premier, sir McKenzie Bowell; la première fois je lui demandai: comment allez-vous? Il me répondit: « *I am well physically* » et en même temps il mit la main sur son cœur voulant dire qu'il était peiné & inquiet.

Le jour suivant j'étais avec Fréchette de Mégantic. Il nous dit — sans à propos — « Je ne voudrais pas vous faire du dommage « *to my french friends for all the world.* »

Le Jeudi 11 juillet, en sortant de l'Hotel Russell vers 9.20, je rencontrai Joncas qui m'invita de l'accompagner chez Ouimet. Je lui dis qu'il me répugnait d'aller voir mon ministre à sa résidence privée au moment où il était peut-être à prendre sa décision finale et à rédiger sa déclaration au Conseil ou tout autre document se rapportant à la circonstance. Il me dit qu'au contraire, Mr Ouimet serait bien aise de voir quelques amis pour l'encourager dans la décision qu'il allait prendre. Cette raison ainsi que d'autres qu'il fit valoir m'engagèrent à le suivre et nous partîmes pour la Rue Metcalfe.

A notre arrivée, nous trouvâmes Mr Ouimet et Sir A.P. Caron qui nous firent comprendre qu'ils rentreraient dans le Gouvernement sur les explications qui seraient données par le Gouvernement en réponse à une Question qui leur serait faite par D. Girouard (de Jacques Cartier). Sir Adolphe semblait surtout entrer dans cet ordre d'idées.

Après que la chose fut discutée de nouveau, Me Ouimet nous laissa pour aller chez Mr Angers pour savoir s'il rentrerait avec eux dans le Gouvernement. Son absence ne dura que quelques 15 minutes. Il nous arriva tout défait, démoralisé, ému, hors de lui-même et nous dit: Angers maintient sa résignation — mon parti est pris. Je résigne et je vais déclarer que je continuerai à accorder ma confiance au gouvernement jusqu'au mois de janvier, et je cours de suite dire à mon ami Girouard de me rendre le service de prendre mon portefeuille ». A ce moment nous étions dans son office lui, sir Adolphe, Joncas et moi. Tous restaient silencieux et personne ne parlait. Je m'adressai à Mr Ouimet et lui dis: « Voyons Mr Ouimet, Je suis bien jeune en politique et bien inexpérimenté pour essayer à vous parler et à vous aviser dans un pareil moment mais permettez moi de vous faire observer combien vous êtes inconséquent avec vous-même. Je ne veux pas vous dicter votre ligne de conduite mais vous ne pouvez résigner sur cette question des écoles et continuer votre confiance au gouvernement que vous abandonnez. Vous vous contredites vous-même. Si vous jugez à propos de délaissier le gouvernement, vous devez lui retirer entièrement votre confiance ou rester dans le ministère. » Il me répondit en larmes: « Mon cher Girouard, dans des circonstances comme celle-ci, on ne sait plus que faire ».

Sir Adolphe Caron se mit à lui dire: « Ouimet vous ne vous rappelez donc pas nos conventions et votre décision de ce matin. Si vous résignez, moi j'abandonne la boutique et non seulement je résigne comme ministre mais je sors absolument de la politique, & j'abandonne mon comté ».

Pendant tout ce temps, le téléphone appelait et le secrétaire de Mr Ouimet avait à peine le temps de répondre.

A ce moment nous vîmes arrivé l'Hon. Casgrain et l'Hon. Hackett de Québec accompagnés de l'Hon. Royal, Girouard de Jacques Cartier, Bain, Dupont, GrandBois et quelques autres. Je fais erreur, GrandBois était arrivé avant eux et avait dit aux ministres sa manière de voir.

Casgrain se mit à dire aux ministres qu'il était envoyé par l'arch. de Québec et les principaux de cette ville pour les assurer que tous là bas comptaient sur leur résignation qu'ils devaient y tenir, que c'était une nécessité maintenant, puis voyant qu'il n'avait pas leur approbation, il quitta la salle.

Aussitôt après son départ l'Hon. Hackett vint auprès des ministres et leur dit en anglais: « N'écoutez pas ce que Casgrain doit vous dire; il ne vous parle pas d'autorité. Je suis spécialement envoyé par les ministres de Québec (le Gouvernement de Québec) pour vous dire que quoi que vous fassiez et décidiez, vous avez d'avance leur approbation, persuadés qu'ils sont que vous n'agirez que pour le mieux sous les circonstances ».

Après quelques pourparlers, nos ministres prirent enfin la décision de retirer leur résignation et se rendirent au Conseil Privé. Plus tard nous primes le lunch chez Mr Ouimet.

Une des raisons qui motivèrent leur décision fut celle-ci: Le 9 de juillet, les irlandais catholiques conservateurs s'étaient réunis en caucus avec les Hon. Castigan et Curran et tous avaient décidé d'accepter la déclaration du 8 juillet et de continuer à supporter le Gouvernement. Les députés protestants de la Province de Québec avaient aussi décidé la même chose. Tous avaient décidé et donné leur promesse écrite de nous supporter et d'être avec nous à la prochaine session pour demander la passation de la loi des écoles et même de renverser le gouvernement s'il ne nous l'accordait pas. La résignation des ministres n'aurait donc eu aucune conséquence pratique pour notre cause puisque la loi ne pouvant passer pendant (sic) session, nous n'aurions pu que s'allier aux libéraux par un vote de non confiance — ce qui aurait inévitablement amené la chute du Gouvernement. Et quelles auraient été les conséquences du changement de gouvernement? Laurier serait venu au pouvoir sans aucune promesse et la question était perdue à jamais.

Mr Ouimet, après sa décision finale disait: Si je résignais je serais porté aux nues, fêté et acclamé par tout le pays, on dirait que je suis un héros. Si je reste dans le Gouvernement, je suis traité de lâche, de traître allié aux orangistes et il faudra endurer ces insultes jusqu'au mois de janvier. Le résultat de cette session de janvier dira si j'aurai eu tort ou raison. Si la loi passe, j'aurai fait mon devoir. Si pour une raison ou pour une autre la question est perdue, je suis perdu avec elle et je n'aurai qu'à abandonner la Politique mais je crois que même dans ce dernier cas je pourrai me rendre le témoignage que je n'ai fait que ce que je croyais être mon devoir — et pour le plus grand bien du pays.